

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL**

Du Conseil Communal de Rolle

**Présidence:** M. Philippe Blaser, Président

Séance ordinaire du **14 décembre 2021**

**Considérant que le préavis municipal N° 9** concernant:

**Demande de crédit**  
**relative à la réalisation du réaménagement de la jonction de Rolle autoroutière (N° 1)**

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

**LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE**

- vu le préavis **amendé** de la municipalité du 17 août 2021
- entendu le rapport de la commission permanente des finances

Décide

1. d'adopter le préavis municipal et d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 466'840.- TTC pour le financement du réaménagement de la jonction autoroutière
2. d'autoriser la Municipalité à imputer cette somme sur le compte N° 4300.501022 en vue du réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle
3. d'autoriser la Municipalité à emprunter le montant total de Fr. 466'840.- en francs suisses auprès de l'établissement financier qui aura offert les conditions les plus avantageuses
4. d'autoriser la Municipalité à amortir ce montant en une fois sur une période de 30 ans, à raison de Fr. 15'561.- par année, à porter en compte dès le budget 2023

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 14 décembre 2021

Le Président  
Philippe Blaser



La Secrétaire  
Violaine Cherpillod

